



# Sainte Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Juin 2016



# Sommaire

## Le Mot du Maire

3

## La vie communale

Le projet de budget communal 2016

4-5

Voirie

Réseau d'eau potable

5

Urbanisme

6

Jumelage Sainte-Fortunade-Cornil-

Flachslanden

7

Athlétisme

Marché aux fleurs

Centre communal d'action sociale

Médecin

Nos commerces

8

Tulle Brive Nature 2016

Chasse aux œufs et au trésor

9

## Les jeunes en action

Un Conseil Municipal des Jeunes

sur tous les fronts !

10

## Agenda 21

Troc de plantes : la 2<sup>e</sup> édition...

Engagement service civique

10

## La vie des associations

L'APE (Association des Parents d'Élèves)

Marché des Producteurs de Pays 2016

Groupe folklorique « Les Réveillés »

La FNACA

11

Oranges Amères

Le Club des Aînés

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Le Foyer rural

16<sup>e</sup> Homme-Corrèze

Auto-moto club

12

## Nouvelles brèves

Dispositif Énergie Habitat +

Le site internet de la commune

13

## Les élus ont la parole

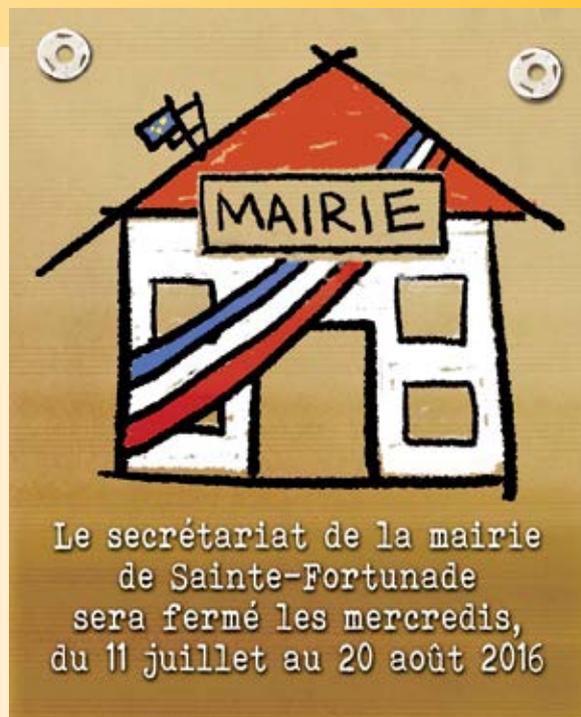
14

## BD Martial et Fortuna

15

## Flachslanden rend visite à Cornil et à Sainte-Fortunade

16



**NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT**  
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le  
**06 82 73 15 12**

## MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

**Téléphone** : 05.55.27.14.19 - **Télécopie** : 05.55.27.32.96

**CODE APE** : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

**N° de Commune** : 203

**Site internet** : <http://www.ste-fortunade.fr>

**e.mail** : [mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr)

## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

## Bulletin municipal d'information n° 63, juin 2016

Tirage : 980 exemplaires - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Cynthia CHAPOULIE, Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK, Richard BONNET, Anthony MONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade



Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade  
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

**Photos de couverture** : - Le passage du Tulle Brive Nature 2016 dans le Barry-bas  
- Chasse aux œufs de Pâques organisée par le CMJ pour les enfants de la commune



## La jeunesse, la santé.

Rester longtemps jeune et en bonne santé : ce pourrait n'être qu'un vœu pieux formulé à l'adresse de chacun de vous ; plus pragmatiquement, ce sont aussi des orientations majeures de la politique municipale. Les années 2016 et 2017 en verront une concrétisation tangible, le Conseil Municipal en ayant validé le principe et le financement.

À l'intention des jeunes, plusieurs projets sont d'actualité : les scolaires, d'abord, avec les travaux d'extension de la garderie, rendus nécessaires par une fréquentation soutenue du service, et la création d'un préau beaucoup plus fonctionnel, susceptible, de surcroît, d'accueillir de nouvelles Activités Péri-Scolaires d'extérieur. Mais l'école verra aussi, cette année, la fin de notre équipement en TBI (ou Tableau Numérique), et le départ en classe de découverte des CM1-CM2. Pour les jeunes de la commune, en général, ensuite : la mise en place d'un terrain de sport « en stabilisé » sur la plate-forme, permettant d'économiser nos stades de foot et de multiplier les surfaces, en particulier pour l'École de Foot ; mais aussi l'installation d'un Terrain Multi Sports de Proximité (City-Stade) sur un des deux terrains de tennis – installation portée par Tulle-Agglo. Bel équipement dédié aux activités scolaires et péri-scolaires, et mis en libre accès aux jeunes le reste du temps.

La santé est une préoccupation de tous, élus et habitants ; chaque commune s'évertue aujourd'hui à être la plus attractive afin d'attirer les professionnels de santé. Encore faut-il être en capacité de les accueillir ! C'est pourquoi, en totale coopération avec tous les acteurs de santé locaux - et leur association - la commune élabore un projet de construction, une « Maison Médicale », qui viendra compléter l'actuel équipement (cabinet dentaire et infirmier). En parallèle, un travail de recherche commune et coordonnée d'un médecin susceptible d'intégrer ce pôle regroupé de santé a été mené dans la plus grande discrétion, gage de sa réussite...

... aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous annoncer que cette recherche a abouti favorablement : grâce à la ténacité de notre praticien local à se trouver un successeur, avec aussi la capacité de la commune à héberger immédiatement un professionnel dans les meilleures conditions, et avec le soutien de l'ALSP, un médecin (\*) a choisi d'exercer son art à Sainte-Fortunade. Il appartient maintenant à chacun de l'accueillir, et de lui confirmer le bien-fondé de son choix d'implantation. On ne soulignera jamais assez combien le travail conjugué des professionnels et des élus, loin de toute posture, loin des emballements médiatiques, peut s'avérer fructueux s'il est mené avec sérieux et humilité.

Tout ceci a bien sûr un coût ; et dans un contexte budgétaire contraint. Mais la politique c'est étymologiquement, « la gestion de la cité ». En l'occurrence, gérer, c'est prévoir, c'est se projeter, c'est préparer demain. L'ensemble des élus partage ce souci ; l'avenir, à travers la jeunesse, à travers la santé, mérite bien ces priorités qui lui sont accordées.

C'est en tout cas ma conviction.

Bien cordialement à chacun.



**Michel JAULIN**

(\*) Les règles déontologiques de l'Ordre des Médecins interdisent toute publicité pour les professionnels de santé ; on trouvera les coordonnées du nouveau praticien dans la rubrique correspondante du site de la commune.

## LE PROJET DE BUDGET COMMUNAL 2016

L'élaboration d'un budget est non seulement l'élément déterminant de l'action municipale mais aussi un exercice difficile qui doit répondre à plusieurs objectifs : assurer à l'ensemble des concitoyens des services à la hauteur de leurs attentes, préserver la qualité de vie de notre commune, susciter et/ou soutenir les actions visant à la promouvoir et la développer, mais aussi maîtriser les dépenses.

C'est une évidence et nous ne sommes pas différents des autres collectivités en cela, faute de quoi nous ne serions pas en mesure d'« absorber » les réductions des dotations et encore moins de réaliser les investissements indispensables.

À l'automne 2015, les services de la Préfecture nous ont alertés sur notre situation financière sensible.

Un peu d'histoire afin de re-situer le contexte : les équipes municipales

précédentes, comme celle d'aujourd'hui, ont dû réaliser des investissements certes importants mais surtout indispensables : réalisation du PAB Leix - La Grange Neuve, réfection de la toiture du château, réinstallation des services administratifs de la mairie (accessibilité et mises aux normes), agrandissement de la garderie et réfection du préau de l'école, réalisation de la zone artisanale du Grelet, sans parler des travaux « courants » de réfection de voirie par exemple. Malgré des taux de subventions importants, il a fallu recourir à l'emprunt. Peut-on dire aujourd'hui qu'il ne fallait pas faire ces travaux ?

Nous avons exposé aux services de la Préfecture le 13 avril dernier les mesures déjà mises en œuvre (renégociation des emprunts, renégociation de contrats de maintenance anciens par exemple). Nous allons continuer à procéder à l'examen rigoureux de tous

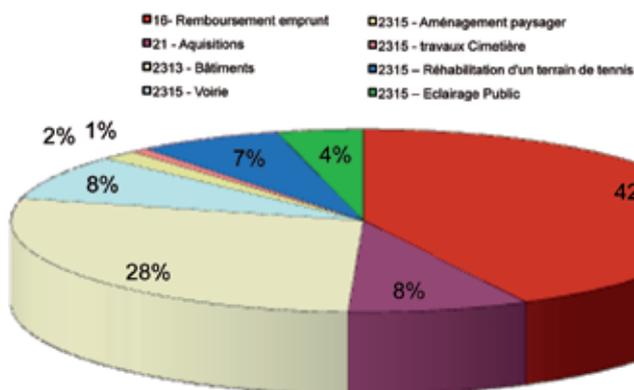
les contrats, à la rationalisation de nos achats. Il faut souligner que, comparativement aux autres collectivités de même catégorie, nos dépenses de fonctionnement sont plutôt moins importantes, d'où les difficultés à les réduire encore.

Des choix ont dû être opérés pour 2016 : limitation des travaux de voirie communale, réduction des subventions aux associations, suppression du feu d'artifice.

Malgré cela, d'autres dépenses sont maintenues, telles le cofinancement du voyage scolaire, la réorientation des aides accordées par le CCAS en direction des jeunes, la mise en place des circuits courts d'approvisionnement pour la cantine scolaire, malgré un coût un peu supérieur.

Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous l'illustration de ces orientations :

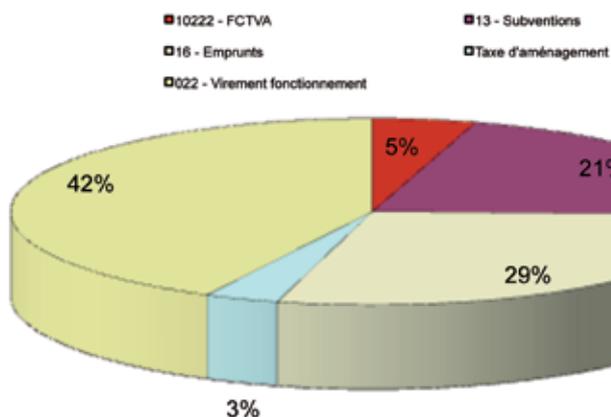
### DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016 274 402 €



16- Remboursement emprunt	128 400,00
21 - Acquisitions	25 140,00
2313 - Bâtiments	85 512,00
2315 - Voirie	24 250,00
2315 - Aménagement paysager	5 000,00
2315 - Travaux Cimetière	2 500,00
2315 - Réhabilitation d'un terrain de tennis	20 000,00
2315 - Éclairage Public	12 000,00
<b>Total dépenses</b>	<b>302 802,00</b>

4

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016 302 802 €

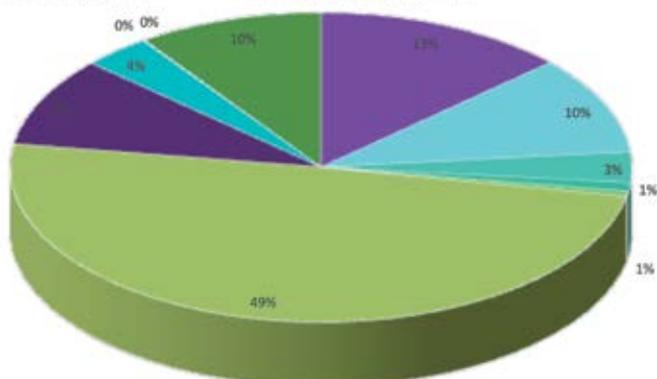


10222 - FCTVA	14 000,00
13 - Subventions	63 811,00
16 - Emprunts	87 000,00
Taxe d'aménagement	10 000,00
022 - Virement fonctionnement	128 621,00
<b>Total dépenses</b>	<b>302 802,00</b>

## Dépenses de Fonctionnement 2016

1 334 653

- 60 - Achats et fournitures
- 61 - Entretien et Maintenance
- 62 - Autres services extérieurs
- 63 - Impôts et Taxes
- 64 - Frais de personnel
- 64 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges Financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 7391171 - remis dégrèvé JA
- Affectation section investissement

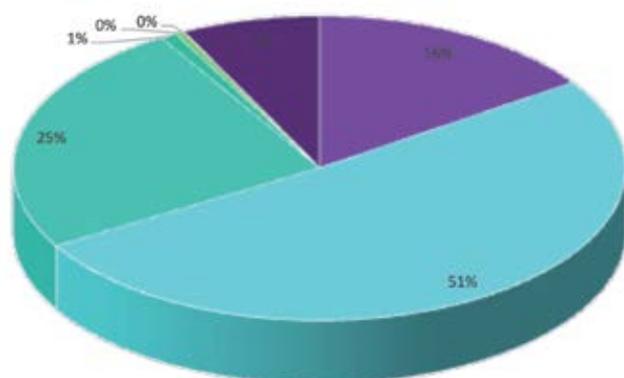


10222 - FCTVA	14 000,00
13 - Subventions	63 181,00
16 - Emprunts	87 000,00
Taxe d'aménagement	10 000,00
022 - Virement fonctionnement	128 621,00
<b>Total dépenses</b>	<b>302 802,00</b>

## Recettes de Fonctionnement 2016

1 372 348,14

- 70 - Ventes et prestations
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Revenus des Immeubles
- 77 - Produits exceptionnels
- 013 - Atténuation de charges
- Excédent antérieur



70 - Ventes et prestations	212 600,00
73 - Impôts et taxes	699 441,00
74 - Dotations et participations	341 585,00
75 - Revenus des Immeubles	11 500,00
013 - Atténuation de charges	6 000,00
77 - Produits exceptionnels	1 000,00
Excédent antérieur	100 222,14
<b>TOTAL</b>	<b>1 372 348,14</b>

## Voirie

Pour l'année 2016, l'Agglo a prévu de réaliser un programme d'investissement sur les routes communautaires suivantes : route de Lachaud (du Vialard à l'embranchement de Combebertou), route de Lachaud-Village, route de la Galinie

(D1 au carrefour de la Galinie), et route de Bellevue. La route du Mazet n'a pu être retenue et sera reconsidérée en 2017, car l'élégage n'a pas été terminé par les propriétaires.

La commune va réaliser la réfection

des routes de la Gane de la Vialatte, la Grillère, Sourie, la Mangane, l'empierrement des chemins ruraux de la Barrière, de la Vialatte, et la modification d'assise du chemin de Peyrelade.

## Réseau d'eau potable

C'est parti pour la dernière tranche. D'ici quelques semaines, une unité de traitement de désinfection et minéralisation va être construite dans le secteur du village des Bussièrès, à l'emplacement de l'actuel réservoir. L'entreprise Hydroelec de Biars-sur-Cère a remporté le marché pour la réalisation de cet ouvrage. Cet équipement viendra ter-

miner le maillage de distribution sur notre territoire communal.

Dans un second temps, des travaux d'adduction seront réalisés par l'entreprise Miane et Vinatier de Brive, afin de raccorder les forages de Clairfage et le réservoir de l'IME à l'unité de traitement de Riou Blanquet.

Les Plaines - La Tour Delbos - Le Mal-

fage voient la fin des raccordements sur la nouvelle conduite. Des travaux ont été réalisés afin de finir de raccorder les 23 abonnés des villages des Plaines et du Malfage sur la nouvelle conduite d'eau potable installée l'année dernière. Ceux de La Tour Delbos avaient été, pour la plupart, déjà raccordés.

## Urbanisme

### PENSONS À NOS JEUNES

L'installation d'un City Stade ou Stade Multi Sports est prévue début juillet, sur le cours de tennis inutilisé.



### TERRAIN STABILISÉ POUR LE FOOT

Le club de football de Sainte-Fortunade, désirant entraîner ses joueurs en toutes saisons, avait émis le souhait que la municipalité installe un terrain stabilisé sur

la plate forme du stade. Les travaux d'aménagement ont été effectués par l'entreprise Pouzol.



### ÉCOLE

Les travaux du préau de l'école reprendront en juillet durant la période des vacances scolaires et ceux de la garderie continuent, pendant le dernier trimestre, jusqu'en juillet, voire août. Cet ensemble doit être fonctionnel à la rentrée 2016-2017.



### RÈGLES D'URBANISME

Si vous souhaitez faire des travaux, il est important de les déclarer afin qu'ils respectent les règles d'urbanisme et qu'ils soient autorisés.

#### **Situation demandant de déposer une déclaration préalable :**

- ravalement de façades, remplacement de menuiseries, réfection de toiture, etc. ;
- création d'une surface attenante à la maison jusqu'à 40 m<sup>2</sup> (véranda, garage...) ou d'une annexe jusqu'à 20 m<sup>2</sup>

(abri de jardin...);

- installation d'une piscine non-couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur.

Les délais d'instruction sont de 1 à 2 mois.

#### **Situation demandant de déposer un permis de construire :**

- création d'une surface attenante de plus de 40 m<sup>2</sup> ou d'une annexe de plus de 20 m<sup>2</sup> ;
- installation d'une piscine couverte

dont la couverture fait plus de 1,80 m de hauteur ;

- toute modification substantielle d'un bâtiment ou d'une structure nécessite un permis de construire. Les travaux intérieurs ne sont pas soumis à déclaration.

Les délais d'instruction peuvent varier de 2 à 4 mois en fonction de la demande (ex. architecte des Bâtiments de France, etc... ce qui peut rallonger le traitement du dossier).

### ÉTANG DE BARREAU

La vidange de l'étang de Barreau est en cours, en vue de l'assèchement et du curage des boues. Le but final est de redonner le cours normal au ruisseau et de finaliser la réfection de la chaussée.



# Jumelage Sainte-Fortunade-Cornil-Flachslanden

## HIÉROGLYPHES, ÉOLIENNES ET CHORALES

Cornil, ce jeudi 5 mai dernier en fin de journée, un grand bus blanc sur la place de la mairie est entouré d'une petite marée humaine. 43 «Flachslandais», un peu fatigués de leur long voyage y sont chaleureusement accueillis par leurs hôtes cornillois et fortunadais.

C'est - déjà - le 6<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux communes voisines et ce village de Moyenne-Franconie. Tout a été préparé pour célébrer dignement la rencontre désormais bien établie. L'année prochaine, ce sera au tour des corréziens de se rendre au «Pays du lin», ce que signifie le nom Flachslanden.

Entre autre originalité du voyage, il y a sur cette place, accompagnant les membres du comité de jumelage, la chorale de nos amis allemands qui avait célébré son 150<sup>e</sup> anniversaire en 2014 et qui s'est déplacée pour fêter les 20 ans d'existence de Cantarella, son homologue bien connue de Sainte-Fortunade. Une opportunité qu'il ne fallait pas manquer.

Après le buffet-repas du soir, chacun est rentré avec ses invités qui, après 13h de voyage, avaient bien besoin de repos.

Le lendemain, franconiens et corréziens se rendaient à Figeac où étaient organisées les visites guidées de la ville médiévale et du musée Champollion-Les Écritures du Monde; une dé-

couverte de notre patrimoine urbain ancien, historique et culturel.

Les paniers de victuailles ouverts sous un grand chapiteau mis spécialement à notre disposition par la municipalité - qu'il faut ici remercier pour la qualité de son soutien - laissaient voir combien nos hôtes d'outre-Rhin apprécient les tourouts et le bon vin de nos côteaux!

De retour dans les familles, c'est ensemble qu'une partie de la journée du samedi s'est déroulée... gestuelle et dictionnaire aidant quand c'était nécessaire!

Et puis, il y eut dans l'après-midi ce splendide concert, émouvant et de très haut niveau, dans l'église Saint-Martial de Sainte-Fortunade. Un rassemblement musical rare et symbolique d'une amitié qui soude, depuis plusieurs années, trois communes et tant d'habitants que rien a priori ne prédestinait à se rencontrer.

Un repas du soir salle Polyvalente clôturait cette rencontre. Préparé par Martine et Guy Bossoutrot, de la décoration au menu, tout fut parfait. Les trois maires, heureux de se rencontrer s'échangèrent leurs «potlatch\*», Hans Henninger, le maire de Flachslanden, offrit par exemple 2 petites éoliennes en référence au projet



d'indépendance énergétique initié dans sa commune. Les présidentes du jumelage et de la chorale, applaudies, pouvaient se féliciter du succès du long travail de préparation de cette rencontre.

Nouveauté cette année, le fils du maire de Flachslanden et une jeune allemande étaient du voyage. Ils ont passé une partie du séjour avec 6 jeunes de Cornil et de Sainte-Fortunade qui apprennent l'allemand au collège et lycée. Ayant fait largement connaissance à Figeac, ils terminaient confortablement la soirée dans une pizzeria de Tulle. Un espoir pour l'avenir de notre jumelage, la relève des jeunes se prépare!

... découvrez nos photos en dernière page.

\* dans mutuels chez les amérindiens.

## CONCERT CHORAL FRANCO-ALLEMAND

Le samedi 7 mai à 17 h, le public était venu très nombreux à l'église de Sainte-Fortunade pour écouter la Chorale Cantarella du Foyer, dirigée par Monique Bouysson, qui recevait la chorale et un quartet vocal de Flachslanden, tous deux dirigés par Gerd Gesell.

La Chorale Cantarella, reçue le 19 septembre 2014 par celle de Flachslanden était heureuse de rendre l'invitation à l'occasion de ses 20 ans.

Ces rencontres se sont faites dans le cadre du jumelage des communes de Flachslanden en Moyenne-Fran-

conie, avec celles de Cornil et Sainte-Fortunade en Corrèze.

Chaque groupe a tenu à interpréter un chant dans la langue du pays ami: «Wiegenlied» de Brahms pour Sainte-Fortunade, «La Nuit» de Rameau pour Flachslanden. Une grande émotion a saisi le public lors de l'interprétation, en clôture du concert, de

l'Hymne Européen.

Une belle rencontre franco-allemande de trois communes, placée sous le signe de l'amitié et du chant choral.



## Tulle Brive Nature 2016

La Tulle-Brive-Nature a eu lieu le dimanche 10 avril et une fois de plus ce fut une belle réussite.

Ce ne sont pas moins de 3725 participants venus de tous les départements de France qui ont sillonné nos chemins.

Notre commune a de nouveau été mise à l'honneur d'un des plus grands événements sportifs de la saison avec 3 départs de Sainte-Fortunade : le trail 100% féminin, une nouveauté de 8 km, le trail mixte court de 10 km et la marche nordique chronométrée de 10 km.

Ce sont donc près de 400 participants qui se sont élancés du stade de bon matin sous un beau soleil. Le parc du château a lui aussi été mis à l'honneur par le passage et le ravitaillement des coureurs participant au trail long de 45 km au départ de Brive et au trail

moyen de 20 km au départ du Coiroux. Les caméras embarquées se sont souvent déclenchées et beaucoup nous demandaient le nom de ce village et soulignaient la beauté des lieux.

Les bénévoles des différentes associations ont à nouveau su se mobiliser pour faire que notre commune soit un incontournable de l'organisation de cette belle manifestation sportive.

Merci à tous et gageons que la TBN soit une vitrine qui donne envie de revenir pour des vacances et découvrir un peu mieux notre belle région.



## Marché aux fleurs

Le marché aux fleurs annuel s'est tenu dimanche 8 mai dernier de 9 h à 13 h.

Place des Anciens Combattants (parking de Le Poste) avec la « Drive Paëlla » du club de foot, place du Château.



## Centre communal d'action sociale

Pour les jeunes en formation, une bourse « Dimension formation » de 100€ par an pourra être attribuée à chaque jeune habitant de la commune qui prépare un concours, qui se dirige vers un apprentissage, qui entre à l'université, et pour les étudiants ayant une caution à charge. Cette bourse pourra être attribuée sur présentation d'une facture de

participation nominative et acquittée, portant sur l'année en cours.

Pièces à fournir pour le remboursement : photocopie de la carte d'identité et d'un RIB des parents ou du jeune s'il est majeur.

(Le remboursement de la participation de 100€ ne pourra se faire que par virement sur un compte bancaire).



## Nos commerces

### LE RIDEAU TOMBE

Nous remercions notre épicière Marie-Hélène Bretagnol pour ses 25 ans de service auprès des fortunadais. Avenante, professionnelle et pour tout dire indispensable dans notre commune, elle était de celles qui participent et entretiennent

la vie et l'ambiance villageoise qui font l'âme de Sainte-Fortunade. Nous la regrettons déjà.

Elle a baissé le rideau le 30 avril et nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



## Tulle Brive Nature 2016



À Sainte-Fortunade, le printemps 2016 a été sportif, familial et festif !



Chasse aux  
œufs et au  
trésor à  
Pâques 2016



## Un Conseil Municipal des Jeunes sur tous les fronts !

Le CMJ a organisé le dimanche 27 mars 2016, une chasse aux œufs et une chasse au trésor pour le plaisir des enfants.

Environ quatre-vingts enfants sont venus braver les nuages menaçants... et ils ont eu raison car ils ont pu mener leur chasse sous un ciel clément.

La chasse au trésor a permis à beaucoup d'enfants et de parents de découvrir le quartier du Barry-Bas, les anciennes douves du château. Le fils du pirate Barbe-Noire lui-même était

présent pour la remise du trésor dans la salle de l'Orangerie.

La chasse aux œufs s'est déroulée dans le parc du château pour le plaisir des tout-petits qui ont pu ramener œufs, poule, lapin ou cloche en chocolat.

Mais le CMJ ne s'arrête pas en si bon chemin... Il réalisera son deuxième cinéma en plein air le dimanche 28 août 2016 dans le parc du château. Le film choisi est « Papa ou Maman ». Pensez à réserver cette date dès à présent.



## Agenda 21

### Troc de plantes : la 2<sup>e</sup> édition... en attendant celle d'octobre !

Sous le logo Agenda 21 maintenant bien connu des fortunais, et à l'abri de l'auvent dans le parc du château, se tenait le 17 avril dernier, le 2<sup>e</sup> troc de plantes de notre village.

Les passionnés se sont pressés pour découvrir et apporter quelques spécialités de leurs paradis végétaux : patates Ratte du Touquet s'échangeaient contre choux de Magnat-l'Étrange et cactus contre mûriers sans épines.

Les graines rares s'égrenaient, passant de mains en mains et de sachets en enveloppes. Pendant ce temps, entre deux conseils avisés d'un ancien, les plus gourmands buvaient un bon café et dégustaient un morceau d'« apfelstrudel » que l'organisatrice avait préparé.

Rendez-vous donc pour la prochaine rencontre en octobre... après les récoltes !



### Engagement service civique

Notre commune est engagée dans une démarche de développement durable, l'« Agenda 21 ». La presse s'en est fait l'écho lors de la présentation de l'avancement des travaux à la salle de l'Orangerie le 10 mars dernier.

Le comité de pilotage, composé d'élus et de bénévoles non élus, a souhaité continuer le projet et son engagement en permettant à un jeune de connaître une expérience qui allie volontariat, expérimentation sociale et citoyenneté.

À cet effet la commune a obtenu pour 3 ans l'agrément régional au titre de « l'engagement de service civique » qui lui permet de proposer une mission de 8 mois à un jeune entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap.

Cette 1<sup>ère</sup> mission débutera le 1<sup>er</sup> juin prochain et sera suivie de 4 autres. Aucun diplôme n'est exigé.

Le jeune qui s'engage dans une mission de service civique est indemnisé 573€ par mois dont 106€ pris en charge par la commune.



Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez un jeune, de la commune ou non qui soit intéressé, adressez-nous un courrier de motivation à la mairie de Sainte-Fortunade à l'attention de Caroline Delage-Lafond.

Pour toutes les informations pratiques, voir le site: [service-civique.gouv.fr/jeunes-volontaires](http://service-civique.gouv.fr/jeunes-volontaires)

## L'APE (Association des Parents d'Élèves)

Après un vif succès lors de l'apéro Zumba où plus de 90 personnes étaient au rendez-vous, l'APE a tenu son traditionnel loto gastronomique au sein de l'école avec ses lots de cochon et ses nouveaux paniers garnis d'épicerie fine préparé avec soin par M. et M<sup>me</sup> Tavé.

Cette année, la soirée déguisée portait sur le thème des années 80. Les enfants et leur famille sont venus déguisés pour se déhancher au rythme des tubes que proposait DJ Mim's, accompagné du menu concocté par l'équipe de « La Bonne Fortune ».

Le marché aux fleurs s'est tenu le vendredi 29 avril sur le parking de l'école où les membres de l'APE ont pu prodiguer quelques conseils de jardinage.

L'après-midi récréatif se tiendra fin juin pour clôturer cette année scolaire, moment d'échanges entre parents, enfants et personnel de l'école. Des nouveautés seront aux programmes !

L'APE profite de ce bulletin pour remercier de votre fidélité à l'association et lance un appel aux bénévoles pour nous accompagner lors des Marchés de Pays des 1<sup>er</sup> et 29 juillet. Si vous êtes disponibles, merci de



nous contacter à l'adresse suivante: [apesaintefortunade19490@gmail.com](mailto:apesaintefortunade19490@gmail.com)

## Marché des Producteurs de Pays 2016

Comme tous les ans, l'Association des Marchés de Sainte-Fortunade aura le plaisir de vous accueillir, dans le cadre magnifique du parc du château, tous les vendredis de juillet et d'août, pour une nouvelle saison des Marchés de Producteurs de Pays. 9 producteurs seront présents sur nos marchés, qui se feront un plaisir de vous accueillir pour vous proposer leurs délicieux produits.

Le premier marché aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet et le dernier le vendredi 26 août.

Programme des festivités des vendredis : 1<sup>er</sup> juillet (en cours), 8 juillet

(Mathieu Martinie + Les Réveilhés), 15 juillet (Momo et son orchestre), 22 juillet (Willy Animation), 29 juillet (Denis Salesse), 5 août (Patrice Rivière), 12 août (Thierry Soulier), 19 août (Momo et son orchestre) et 26 août (Mathieu Martinie).

Les 14 associations (Foyer Rural, Les Réveilhés, Oranges Amères, FNACA, APE, Les Cavaliers, Club de Pétanque, Football Club de Sainte-Fortunade, Tennis de Table, Confrérie, Chasse, Comité de Jumelage, Auto-Moto et Yog'Attitude) se relayeront tout au long de cet été pour tenir la buvette et assurer la cuisson des viandes et des frites. D'autres animations de sports-nature sont prévues pendant



ces marchés: tir à l'arc, VTT, cerf-volant, etc.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour vivre un superbe été convivial.

## Groupe folklorique « Les Réveilhés »

Le groupe a animé une nouvelle fois le parcours de la course Tulle Brive Nature. Dès 9h, c'est au plan d'eau de Miel que les «vététistes» et cyclistes de route ont pu

apprécier une prestation rythmée, ponctuée par les danses des P'tits Réveilhés. En seconde partie de matinée, c'est le village de Forgès qui a vibré au rythme des sabots.



## La FNACA

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée comme tous les ans au Monument aux Morts dans le parc du château devant une nombreuse assemblée. Les enfants des écoles ont participé activement, lisant un texte et déposant la gerbe. La FNACA offrait comme tous les ans un généreux pot

de l'amitié aux personnes présentes.

Le 9 juin à 10 h 30, c'est à la stèle du Grelet que se tient une manifestation du Souvenir.



## Oranges Amères

Le groupe Oranges Amères continue sa route en chansons. L'hiver ayant été très doux, le problème des routes enneigées ne s'est pas

posé. Nous finirons notre tournée de printemps en fêtant la musique et l'été le 21 Juin à Chamberet avant une pause

de deux mois pour être présents aux Marchés de Pays de Sainte-Fortunade dont nous espérons qu'ils seront aussi réussis que ceux de 2015.

## Le Club des Aînés

Dimanche 1<sup>er</sup> Mai, le Club des Aînés de Sainte-Fortunade, se retrouve au restaurant Lagarde-Bossoutrot, pour la fête du muguet.

Un excellent menu nous a été servi et a régalé nos papilles, tout cela

dans une ambiance très conviviale et joyeuse. Chacun a pu passer une agréable journée, à papoter, entre chansons et blagues, et oublier ses soucis !

28 adhérents avaient répondu présent, quelques absents, malades,

n'ont pu se joindre à nous, d'autres étaient retenus par des obligations familiales.

Une sortie d'une journée, prévue en juin est en préparation et le prochain repas est fixé au 14 juillet.

## Confrérie de la Farcidure et du Millassou

La Confrérie de la Farcidure et du Millassou a eu beaucoup d'activités au cours de ce début d'année. Le 5 mars, vente de farcidures à Sainte-Fortunade, le 2 avril, chapitre du Boudin noir à Sainte-Feyre en Creuse, le 3 avril, chapitre de la confrérie Myco-gastronomique à Brive, le 9 avril participation à la Fête du cochon à Neuville, le 10 avril, sécurisation de la TBN, le 16 avril vente de

millassous à Sainte-Fortunade, le 23 avril, coupe USTC Tulle, le 1<sup>er</sup> mai, chapitre de la Châtaigne à Beynat.

Le prochain rendez-vous sera à Objat le 12 juin, participation au Relais pour La Vie, la Confrérie reversera la recette de la vente de millassous à la Ligue Contre le Cancer.



## Le Foyer rural

Le 15 avril dernier, la section Loisirs Créatifs du Foyer Rural de Sainte-Fortunade, représentée par Marie-Françoise Rousseau, a remis un chèque de 200€ à la Ligue contre le Cancer dans ses locaux de Tulle, correspondant à une partie du bénéfice réalisé lors du Marché de Noël.



## Auto-moto club

L'Auto Moto Club de Sainte-Fortunade tiendra son assemblée générale dimanche 19 juin 2016 à 10 h, salle de l'Orangerie. La séance sera suivie d'un pot de l'amitié.

## 16<sup>e</sup> Homme-Corrèze

### CLUB DE SUPPORTER DU STADE TOULOUSAIN

Le 16<sup>e</sup> Homme est toujours là, malgré que nous ayons été dans l'impossibilité d'organiser une sortie en bus pour la Ville Rose, les médias décidant des horaires des matchs.

Sur la photo ci-jointe, vous pouvez constater la bonne entente entre les clubs de supporters. Nous fûmes très

bien reçus par nos amis du C.A.B.C.L et le pique-nique d'avant match ne fut que réussite et bonne humeur malgré le froid.

Par contre, nous organisons une sortie à la capitale pour une belle affiche : France - All Blacks, le samedi 26 novembre 2016, à moins de 100€ tout compris: bus, repas, entrée au

stade de France. Il reste quelques places... qui partent très vite !

Pour une pré-inscription, contacter Claude au 06 10 36 06 82



## Dispositif Énergie Habitat +

En 2011, la Région Limousin a mis en place le dispositif Énergie Habitat afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement. À partir de l'année 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention au travers du dispositif Énergie Habitat +.

Ce dispositif, centré sur l'efficacité énergétique des logements privés permettra de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes :

### 1. Peuvent prétendre à l'aide régionale

- les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources (un seul plafond de ressources);
- les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale.

### 2. Un diagnostic thermique préalable est obligatoire

Il doit proposer des scénarii de travaux permettant d'atteindre a minima un gain énergétique de 20 % pour les propriétaires occupants ou a minima l'étiquette C pour les propriétaires bailleurs. Une aide forfaitaire de 350€ est versée par la Région pour la

réalisation du diagnostic thermique.

### 3. L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la Région

Elle est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique. L'aide régionale peut être accordée dès 20% de gain énergétique. La Région verse une avance forfaitaire de 50% du montant de la subvention dès l'attribution de l'aide aux travaux.

Toutes les informations sur le dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site de la Région : [www.regionlimousin.fr](http://www.regionlimousin.fr)

## Le site internet de la commune

Venez nous rejoindre sur le site internet de Sainte-Fortunade !

Restez informés de toutes les actualités, de tous les événements, règlements et informations utiles de la vie quotidienne.

Vous y retrouvez le Mot du Maire, vos élus et leurs attributions, les dates et compte-rendus des conseils municipaux, les tarifs de la cantine scolaire, la dernière alerte préfectorale ou les activités du Conseil Municipal des Jeunes.

Jumelage, Agenda 21, CCAS, tourisme sont également au rendez-vous.

Vous trouverez aussi les adresses et coordonnées des services de santé, associations, commerçants et artisans, consultables pour vous faciliter la vie pratique.

Et pour les curieux, l'histoire de notre commune y est racontée par un historien, spécialiste du passé local.

Alors... à très bientôt !

<http://www.ste-fortunade.fr>

Retrouvez toutes les actualités, au jour le jour, sur le site de la commune !

## Halte aux incivilités, préservons notre commune

Une participation exemplaire de nos associations dans la vie communale, une vitalité effective de nos commerces et de nos artisans sans oublier l'animation agricole de nos agriculteurs dès que nous les sollicitons... Nous ne pouvons que souligner ce bel engagement dynamique de nos concitoyens et des acteurs locaux à la vie de la commune.

Cependant restons vigilants, Fortunadais, Fortunadaises; notre rôle est aussi de préserver cette dynamique écocitoyenne, et de maintenir l'équilibre social de notre belle commune.

Nous voulons par-là alerter sur l'influence de certains comportements qui pourraient conduire à des actes de petite délinquance.

Toi, lui, elle, nos petits, nos jeunes, moi ; nous devons être acteurs actifs de notre environnement, de notre

cadre de vie dans nos quartiers, autour de nos écoles, dans nos bois, dans nos bâtiments communaux, nos aires aménagées, nos terrains de sport.

Lutter contre les incivilités est un combat permanent de l'équipe municipale, mais sans vous, nous n'y arriverons pas ; car ceux qui en sont à l'origine n'ont souvent pas conscience des conséquences, notamment sur le plan financier. **Rappelons que dégrader un édifice public, par exemple, ou tout autre, est un délit sanctionnable comme tel par le code pénal (article 322.2 du Code Pénal).**

Soyons vigilants, réagissons vite, afin d'éviter l'irréparable, et adoptons tous un comportement citoyen.

*Pour le Groupe « Unis et Solidaires »,  
Cynthia CHAPOULIE ■*

## Quel avenir pour Sainte-Fortunade ?

Un état qui se désengage de plus en plus.

Une réforme territoriale qui n'aura pas l'effet escompté. Notre nouvelle région doit d'ailleurs commencer par ingérer le cadeau apporté par Poitou-Charentes: la belle ardoise d'un milliard d'euros laissée par la brillante gestion de sa présidente.

Un département qui n'a plus de marge de manœuvres, étranglé par un État qui ne tient pas ses engagements notamment au niveau des aides sociales.

Une communauté d'agglomération qui bientôt sera aussi grande que le département mais sans les moyens qui vont avec.

Enfin une commune dont la gestion laisse à désirer avec un endettement qui s'envole et se voit réétalé sur 20ans, compromettant ainsi les investissements futurs. Aussi le trésorier, en charge de valider

les comptes de la commune au sein du service départemental des finances publiques, présent à la dernière commission des finances suite à notre demande, a préconisé que la commune freine ses emprunts, sous peine d'une mise sous tutelle par la préfecture dans les 2 ans à venir. Malheureusement, à notre grand regret, ses recommandations n'ont pas été suivies d'effet, comme en atteste le dernier budget 2016. N'oublions pas non plus, qu'après la voirie et le transport scolaire, c'est la gestion de l'eau et de l'assainissement qui sera transférée à l'agglo à compter de 2020. À combien s'élèvera alors le prix du m<sup>3</sup> d'eau ?

Finalement, de quels moyens disposeront les futurs élus pour agir et d'ailleurs y aura-t-il encore des candidats pour une telle aventure, d'ordinaire si enrichissante ?

**Le groupe d'opposition  
« Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade »  
Frédéric BOUYSSON ■**



HÉ ! FORTUNA !  
TU ARRIVES AU BON  
MOMENT ! JE VIENS DE  
POSER LE DERNIER  
CLOU !



MAIS... MARTIAL... QU'EST-CE QUE TU FAIS ?  
TU TE PRÉPARES À DÉMÉNAGER OU QUOI ?...



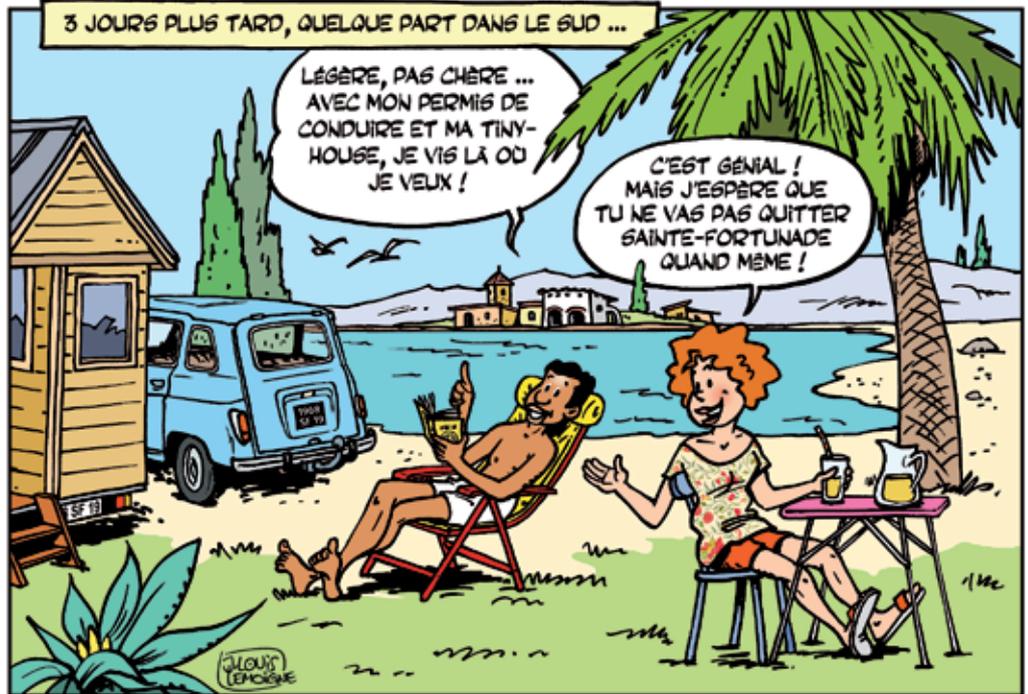
ATTENDS UN MOMENT,  
JE DESCENDS !

ALORS ?!  
COMMENT TU LA  
TROUVES MA  
**TINY HOUSE** ?  
...  
ELLE TE PLAÎT ?



HEU ...  
BEN ...

D'ACCORD  
... PAS IMMENSE  
MAIS C'EST CON-  
FORTABLE... ET  
ELLE ROULE !



3 JOURS PLUS TARD, QUELQUE PART DANS LE SUD ...

LÉGÈRE, PAS CHÈRE ...  
AVEC MON PERMIS DE  
CONDUIRE ET MA TINY-  
HOUSE, JE VIS LÀ OU  
JE VEUX !

C'EST GÉNIAL !  
MAIS J'ESPÈRE QUE  
TU NE VAS PAS QUITTER  
SAINTE-FORTUNADE  
QUAND MÊME !



Flachslanden  
rend visite  
à Cornil et à  
Sainte-Fortunade

